

22 décembre 2015 – n° 12  
150138

### **INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR**

Les arrêtés interministériels des 16 décembre 1983 et 12 juillet 1990 ont fixé les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services du Trésor Public chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux.

Cette indemnité est destinée à rémunérer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, comptable, économique et financière que les comptables fournissent aux collectivités.

L'article 3 de l'arrêté de 1983 dispose qu'une nouvelle délibération doit être prise à l'occasion de tout changement de Comptable.

### **LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le versement d'une indemnité de conseil au Comptable au titre de l'exercice 2015, sans modulation, aux taux fixés par référence au barème actualisé en euros et selon la répartition suivante :

- du 1<sup>er</sup> février au 10 mai 2015 à Monsieur Sylvain GEORGES
- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2015 à Madame Sophie BRETON

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme

Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 22 décembre 2015

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations ..... 4

Absence.....1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada (*procuration à F.LEGRAND du point n°1 au point n° 8*), Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Ramata BA.

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à Bruno TOUSSAINT
Orhan TURAN	à Ramata BA
Christine URBES	à Michel CACCLIN
Nadia ZMIRLI	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----